

Vie locale

Médecin de permanence le samedi 12 juin 2021 : Dr GEZEGOU - consultations assurées **jusqu'au 12h00 sur rendez-vous uniquement**. Urgences nuit, samedi après-midi, dimanche et jours fériés : appeler le 15 – Pharmacie de garde : 32 37

Mairie : Ouverture du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (**fermé le jeudi après-midi**).

Application mobile « ma Mairie en poche » : Afin d'alerter et d'informer en temps réel la population, la commune de Camaret-sur-Mer met en place une application sur mobile à compter du vendredi 11 juin 2021.

Il suffit de télécharger l'application « ma Mairie en poche » et de sélectionner la commune de Camaret-sur-Mer.

Une aide à l'installation est proposée sur simple demande en mairie.

Messes : Samedi 12 juin à 18h00 à Lanvéoc / Dimanche 13 juin à 9h30 à Telgruc-sur-Mer et 11h à Crozon.

Tour Vauban

Tour Vauban : Elle est ouverte tous les jours de 10h à 13h et de 14h à 18h, avec le respect du protocole sanitaire : port du masque obligatoire, désinfection des mains à l'entrée et distanciation physique d'au moins 1 mètre.

Une jauge à 20 personnes sera appliquée jusqu'au 30 juin.

La boutique est fermée, cependant un exemplaire de chaque article disponible sera présenté à l'accueil. Une désinfection des surfaces sera effectuée régulièrement.

La Fortif' insolite : Venez découvrir le QI GONG (gymnastique traditionnelle chinoise) à la Tour Vauban en compagnie de Marie-Hélène Chauvet **le dimanche 20 juin**, de 10h30 à 12h, sur réservation au 02.98.27.91.12 (visite libre et atelier : 7 €).

Animations - Samedi 19 juin : Fête de la Musique

Chapelle N.D de Rocamadour : concert annuel de l'association "Vauban la Tour Dorée" avec l'école de musique Kaniri ar Mor à 18h30 (durée : 1h) avec l'orphéon et l'ensemble de chambre. Entrée libre selon les règles de sécurité sanitaire – chapeau à la sortie – organisé par l'association « la Tour Dorée »

Place St Thomas : scène libre à partir de 17h00 et à 21h00 avec l'école de musique Kaniri ar Mor – organisée par l'association « les Amis du Quartier St Thomas »

Place Charles de Gaulle : musique sur scène de 16h00 à 22h30 – organisée par l'association « la Sale Défaite »

Elections régionales et départementales des 20 et 27 juin

Camaret-sur-Mer, un seul lieu de vote : salle omnisport avenue de Busum.

L'accès au bureau 1 se fera par l'entrée principale avenue de Busum. L'accès au bureau 2 et pour toutes les personnes à mobilité réduite se fera, via la salle de gymnastique, par la porte du côté, au nord de la salle. Il est demandé aux électeurs d'apporter un stylo de couleur noire pour signer la liste d'émargement. En cas d'oubli, un stylo sera fourni.

De plus, le port du masque et la désinfection des mains au gel seront obligatoires pour entrer dans la salle de vote.

Afin de sécuriser l'accueil, le nombre d'électeurs simultanément présents à chaque bureau de vote sera limité à 3. Une file d'attente sera organisée à l'extérieur ; une distance d'au moins 1,5m devra être respectée entre chaque électeur.

Les personnes « vulnérables » pourront accéder aux bureaux de vote en priorité.

Appel aux volontaires : Les personnes souhaitant participer au dépouillement sont invitées à se faire connaître en mairie avant le mardi 15 juin. Seront désignées en priorité les personnes vaccinées ou immunisées. Les scrutateurs non vaccinés et ne disposant pas d'un test négatif datant de moins de 48 heures le jour du scrutin, se verront proposer un auto test.

Conseil Municipal du lundi 14 juin à 20h00 à la salle Saint Ives

Ordre du jour : 1. CAF : convention d'objectifs et de financement ALSH extrascolaire / 2. SDEF : convention financière en éclairage public pour la rénovation de 9 points (digue / môle) / 3. Tableau des effectifs : modification / 4. Convention pour l'autorisation de passage de canalisations en terrain privé cadastré AN 305 / 5. Centre de vacances APAS : avenant n°1 à la convention de partenariat / 6. Compte-rendu des décisions prises par délégation du conseil municipal / 7. Acquisition parcelle AR n° 329 Keraudren (actualisation délibération).

Réglementation estivale

Arrêté du Maire : zone de rencontre, zone bleue de stationnement limité et places de stationnement minute.

Il est instauré une zone appelée « zone de rencontre » quai Toudouze et quai Vauban. Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h. Les cyclistes doivent emprunter la voie qui leur est réservée lorsqu'ils circulent à contre sens de la circulation. Est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule, en dehors des emplacements matérialisés et aménagés dans la zone de rencontre. Dans la zone de rencontre, lorsque le conducteur ou le propriétaire du véhicule est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement gênant, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites.

La circulation de tous les véhicules dans la « zone de rencontre » s'effectue en sens unique place de Gaulle - quai du Styvel.

Stationnement : Il est créé **une zone bleue de stationnement limité** à l'entrée du quai Toudouze jusqu'à la rue des Langoustiers. **Le stationnement est limité à 1h30 et s'applique du 1^{er} juillet au 30 septembre, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.** Les utilisateurs des véhicules sont tenus d'utiliser un disque de stationnement conforme à la réglementation en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2012 qui comporte une seule fenêtre et qui indique uniquement l'heure d'arrivée.

Le périmètre de la « zone bleue » s'étendra place de Gaulle. **La durée du stationnement est limitée à 1h30. Cette réglementation s'applique du 1^{er} juillet au 30 septembre de chaque année, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.**

Il est créé **8 places de « stationnement minute »** : 5 places face au 19, 20 et 21 quai Toudouze et 3 places face au 14 et 15 quai Toudouze. Le stationnement est limité à 15 minutes (utilisation d'un disque de stationnement selon description ci-dessus).

Il est créé **4 places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite** : 2 places face au 2 quai Toudouze coté quai et côté immeuble, 1 place face au 13 quai Toudouze et 1 place face au 19 quai Toudouze.

Il est créé **1 place « dépose minute » pour les bus** quai Vauban face au parking du Notic (stationnement limité à 10 minutes).

Il est créé **1 emplacement de stationnement pour les vélos** face au quai Toudouze.

Il est créé **2 emplacements réservés aux livraisons** face au 10 et 11 quai Toudouze et face au 28 et 29 quai Toudouze.

Il sera interdit de tourner à droite sur le quai Toudouze à l'intersection de la rue des Langoustiers, de la rue de Bruxelles, de la rue des Palangriers et de la rue de Reims avec le quai Toudouze.

Le parking du Notic est placé en sens unique, en direction du quai du Styvel.

Durée : La zone de rencontres est effective pour une durée provisoire du 19 mai 2021 au 30 septembre 2021.

Ecole - Jeunesse

Accueil de loisirs : Le thème est le plaisir et salle de gym le mercredi matin. Mercredi 16 juin - matin : le plaisir d'offrir (fabrication cadeau fête des pères), après-midi : jeu de solidarité (avec échange de cadeaux) / Mercredi 23 juin - matin : sports à la salle, après-midi : le plaisir de goûter (cuisine et défi sur la reconnaissance des saveurs) / Mercredi 30 juin - matin : sports à la salle, après-midi : défi jeux à la plage. Renseignements et inscriptions : 07.85.73.32.16 ou accueildeleisirs.camaret@orange.fr

Les inscriptions pour l'été sont ouvertes à compter du vendredi 4 juin (programme disponible le 12 juin).

Inscription transport scolaire 2021/2022 – Ecole maternelle et primaire : Inscriptions jusqu'au **15 juin**. La demande, accompagnée d'une photo de l'enfant, est à envoyer à la CCPCAM. Contact : Mme GUENANTIN au 02.98.27.24.76.

Menus du restaurant scolaire : semaine du 14 au 18 juin : lundi 14 : carottes râpées, œufs brouillés avec emmental et persil, pommes de terre sautées, glace / mardi 15 : salade de riz, bœuf sauté aux oignons, haricots beurre, salade de fruits / jeudi 17 : concombre à la crème, cuisse de poulet, semoule, fruit de saison / vendredi 18 : melon, poisson du jour, riz pilaf, fromage blanc aux fruits / **semaine du 21 au 25 juin** : lundi 21 : salade tomate-fêta-échalote, Chili Con Carne, riz créole, fruit de saison / mardi 22 : salade forestière, sauté de veau aux abricots secs, brocolis, mousse au chocolat maison / jeudi 24 : melon, risotto à l'italienne (tomate-poivron-basilic-mozzarella), salade, salade de fruits de saison / vendredi 25 : radis, poisson du jour, semoule, yaourt nature.

Associations

Association « la dame de cœur » : La dame de cœur reprend ses activités de jeux de cartes (belote et coinchée) **à compter du 10 juin, tous les vendredis à 20h30 à la salle Saint-Ives** selon le protocole sanitaire instauré et dans le respect des gestes barrières.

Association « Voiles de Camaret » : L'association "Voiles de Camaret" tiendra son Assemblée Générale **ce samedi 12 juin** à partir de 10h30 à l'APAS, route de Pen-Hir. Tous les adhérents et sympathisants y sont invités. L'AG se terminera par un verre de l'amitié offert par l'association. Pour clore la matinée, l'APAS proposera aux adhérents inscrits de poursuivre par un déjeuner dans leur site exceptionnel.

AS Camaret : L'Assemblée générale de l'AS Camaret se déroulera **le dimanche 13 juin** à 11h00 sur le terrain principal au stade René Heise afin de respecter les règles sanitaires. La présence de tous les joueurs, dirigeants, sympathisants ainsi que celle des anciens du club (joueurs, dirigeants) est indispensable afin de pouvoir statuer quant à l'avenir du club (Entente, Fusion, création d'une équipe vétérans, le groupement des jeunes etc...). De plus, le club fête ses 75 ans cette année. Une exposition sera visible retraçant les 75 ans de l'association. A l'issue de cette assemblée, un apéritif sera servi suivi d'un cochon grillé.

Marine Nationale - Forum recrutement

Le Bureau de recrutement Marine du Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de Brest (CIRFA) ainsi que les différentes unités de la Marine Nationale implantées sur la Presqu'île de Crozon, organisent le **samedi 19 juin de 10h00 à 16h00** un forum du recrutement **au Faou**, salle multifonctions, route de Terenez.

Les unités de la Base Aéronavale de Lanvéoc-Poulmic, de l'Ecole Navale, de l'Île Longue et des représentants des sémaphores seront présents sur ce forum. Ils seront en mesure d'informer et de renseigner les jeunes femmes et hommes sur les métiers proposés ainsi que l'environnement de ces postes. La Marine nationale propose depuis deux ans un dispositif de recrutement local : les jeunes entre 17 et 30 ans peuvent postuler pour un 1^{er} contrat de 2 ou 4 ans sur une base militaire proche de leur domicile. Ils sont ainsi assurés de rester dans leur région pendant toute la durée de leur 1^{er} contrat et également de choisir leur métier parmi les spécialités offertes. En plus d'un contrat, ils bénéficient d'une formation complète à un métier.

Dans le Finistère, environ 150 postes sont proposés sur les bases de la presqu'île de Crozon (l'Île Longue, l'Ecole Navale et la base aéronautique navale de Lanvéoc-Poulmic), de Landivisiau ainsi que dans les 9 sémaphores du département.

Ces contrats sont destinés aux jeunes entre 17 et 30 ans, d'un niveau scolaire entre la 3^{ème} et le bac+2. Une fois les tests d'entrée validés (tests physiques et médicaux), les jeunes quartiers-maîtres de la flotte seront formés au métier retenu grâce à une formation d'environ 6 semaines, puis rejoindront leur unité. Pour ceux qui seront sélectionnés pour un contrat de 4 ans, une formation spécialisée complètera la formation initiale. Ils sont rémunérés environ 1 400 € pendant la durée de leur contrat.

Renseignements : Cirfa Marine Brest au 02.98.22.15.31

Cinéma Rocamadour – Camaret – Salle classé Art et Essai

Ven 11, dim 13 à 20h30 **PLAYLIST**
Sam 12 à 20h30, dim 13 à 17h00 **CHACUN CHEZ SOI**
Lun 14 à 20h30 (en VO) **FALLING**
Mer 16 à 20h30 **VILLA CAPRICE**

N° utiles

Urgence : 112 ou Pompiers : 18 / SAMU : 15 / Gendarmerie : 17 / **Cross Corsen** (secours maritime) : 196

Médecins

Dr HAU MLOW FAH 02.98.27.91.35

Dr GEZEGOU 02.98.27.92.55

Pharmacie – quai Toudouze : 02.98.27.90.78

Kinésithérapeutes

Rue du Château d'eau : 02.98.27.91.49

Place St Thomas : 02.56.04.80.73 ou 06.82.99.86.16

Infirmiers

Rue du Château d'eau : 06.68.63.98.30 ou 02.98.27.98.30

Rue du Ch. Bossennec : 06.77.54.01.36 ou 02.98.27.17.84

Ostéopathes

G. KERLIDOU : 02.98.27.88.83 ou 06.07.87.71.19

N. THOMAS : 06.09.98.69.40

PETITES ANNONCES : A vendre vélo adulte noir, très peu servi, 70€, tél. 06.60.10.32.12 / Jeune fille de 17 ans, future étudiante propose garde d'enfant ou soutien scolaire primaire/collège/lycée, contact : 06.03.33.58.04 ou leonie.perchoc@gmail.com
La ferme des petites vaches effectue des livraisons à domicile des produits de la ferme (lait, beurre, glace, viande) tous les lundis vers 18h sur la commune de Camaret. Contact : Anne Daviet au 06.60.62.78.94.